

Villaz

& VOUS

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 16
JUIN JUILLET
AOÛT 2017



Retour en images à Villaz



Spectacle de magie de l'APE, 1^{er} avril 2017

Une salle des fêtes comble pour l'émerveillement des enfants et des parents devant les tours de passe-passe de Mister Pedge.



Foire aux bestiaux, 30 Avril 2017

Soleil radieux pour cette 33^e édition, quelle belle journée avec un centre Vill' plein à craquer des nombreux visiteurs.



Stage sculpture FJEP, 24 au 28 avril 2017

Grenouille royale et lapin blanc pour le dernier stage proposé par Stéphanie GERBAUD pour le plaisir des sculpteurs en herbe.



Cérémonie du 8 mai

Commémoration de la victoire de la France le 8 mai 1945 et remise de la médaille militaire à Roland SONNERAT



LE MOT du maire

Chers amis de Villaz,

Nous sommes entrés depuis le début de cette année dans la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy suite au regroupement de 5 intercommunalités du bassin Annécien pour exercer ensemble des compétences structurantes.

Ensemble, des procédures de fonctionnement et des projets ont déjà été validés durant ces premiers mois.

En parallèle, nous travaillons sur les projets communaux qui ont fait l'objet d'un vote unanime du Conseil lors de la séance publique du 27 mars dernier sans augmentation des taux d'impositions locaux.

Quelques ajustements doivent être effectués mais les principaux projets inscrits sont les suivants :

- réfection bâtiment et mur du cimetière
- rénovation appartements et toiture du groupe scolaire 1
- agrandissement/mise aux normes vestiaires sportifs du Varday
- début des travaux de sécurisation de la liaison Chef-lieu/Les Vignes
- aménagement de l'aire de jeux autour de l'école

Par ailleurs, les réflexions pour l'aménagement du centre et le travail pour la révision de notre PLU se poursuivent.

Comme chaque année, les associations et la commune vont vous proposer de nombreuses animations pour ces prochains mois, nous espérons vous y retrouver nombreux.

Je profite aussi de cet édito pour une nouvelle fois sensibiliser à l'approche de l'été sur les règles du bien vivre ensemble. Merci à tous (y compris les jeunes) d'avoir en tête la sécurité sur nos routes et le respect de nos voisins et concitoyens.

Votre maire,
Christian MARTINOD



LA LETTRE ÉLECTRONIQUE DE VILLAZ

Entre deux Villaz & Vous, vos élus vous informent des dates des événements dans notre village, des actions et décisions municipales et des informations publiques choisies en fonction des thèmes : sécurité, environnement, éducation et jeunesse.

Avec déjà 9 éditions à notre actif, ce sont 100 abonnés en 2015, 200 en 2016, plus de 300 en 2017 qui reçoivent Villaz Actus et nous comptons bien développer ce moyen de vous transmettre de l'information en temps réel.

Pour vous abonner, c'est simple. C'est en bas à gauche de la page d'accueil du site www.villaz.fr

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller délégué / Christian Frisson, conseiller municipal / Véronique Mégard, directrice générale des services

Crédits photos : Mairie / Club des Sports de Villaz / Le Balafon Savoyard / AEL / et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographier chaque événement villazoïse et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.



Téléphonie mobile :

la commune se mobilise face au dysfonctionnement de la téléphonie mobile

Voici plus de 2 ans que le dysfonctionnement récurrent de la téléphonie mobile a été signalé par une grande majorité des 60 entreprises artisanales et industrielles du Parc d'Activités Economiques de La Filière et par les habitants du quartier d'Onnex (enquête de l'IUT d'avril 2015).

Mais, à ce jour, aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée, en dépit de rencontres avec les opérateurs et d'échanges avec les autorités. Pour téléphoner avec leurs clients ou fournisseurs, les entrepreneurs doivent sortir du bureau ou de l'atelier car la communication ne passe pas ! Cela quel que soit le fournisseur : SFR, Bouygues, Orange

ou Free... Même les sociétés qui se sont équipées de boîtiers spéciaux connaissent des difficultés.

De l'avis du maire Christian Martinod, du Groupe de Travail Economie et du Conseil Municipal de Villaz, la situation actuelle ne peut pas durer. Les rencontres avec les opérateurs, les enquêtes diligentées par le Conseil Départemental (SYANE), l'Association des Maires ou la Préfecture (Agence du numérique) sont, pour l'heure, restées sans résultat.

Depuis le début de l'année, puisque la compétence économique appartient aujourd'hui au Grand Annecy, le problème a été signalé lors des réunions de la

commission "Economie", co-présidée par Mme Christiane Laydevant et M. Bernard Accoyer. Le conseiller communautaire délégué au numérique, M. Yvon Bosson, a aussi été alerté.

Gageons que ces nouveaux responsables apporteront une solution rapide et efficace aux entreprises de Villaz et du Pays de Fillière, condamnées à pâtir d'une situation qui les pénalise injustement, ainsi qu'aux habitants du quartier d'Onnex.

NB : les deux antennes de téléphonie mobile implantées à Villaz (au Varday et près de la déchetterie) sont trop éloignées et n'assurent pas une bonne couverture.

Le Conseil Municipal en bref

Conseil municipal du 13 mars 2017

Les comptes de l'exercice 2016 ont été approuvés à l'unanimité

Attribution des subventions 2017 aux associations de Villaz

Après étude des dossiers, l'aide aux associations se monte à 105 729 € (dont CCAS). Les conseillers, membres du bureau d'associations, n'ont pas pris part au vote.

Organisation des rythmes scolaires 2017/2018 jusqu'à la rentrée 2020/2021

L'organisation étant satisfaisante, elle est reconduite pour trois ans.

Coupes de bois à assoir en 2017 en forêt communale relevant du régime forestier

Mise à disposition des bois à exploiter sur la parcelle n°10 pour un mode de commercialisation sur pied.

Conseil municipal du 27 mars 2017

Taux d'imposition pour 2017

La Taxe d'Habitation de la commune s'élève à 7,98 %. Nette baisse par rapport aux années précédentes due à l'intégration de Villaz dans le Grand Annecy.

La Taxe foncière (7,54 %) sur le Bâti et celle sur le Non bâti (48,42 %) sont inchangées par rapport à 2015 et 2016.

Budget général primitif 2017

Pour la section investissement, le budget

prévisionnel se monte à 2 352 266 €.

Pour la section fonctionnement, il s'élève à 3 456 822 €.

Indemnité de fonction du Maire, des Adjointes et Conseillers municipaux avec délégation

La délibération du 2 juin 2014 est modifiée afin que le calcul de l'indemnité s'adapte automatiquement à l'évolution de l'indice de référence. L'augmentation qui en résulte est infime

Délégation la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) au Grand Annecy dans le cadre de la loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles.

Création de deux emplois saisonniers (un en juillet et un en août 2017)

Pour le renfort des services techniques pendant l'été.

Conseil municipal du 3 avril 2017

Suite à une infraction du code de l'urbanisme

Constitution de partie civile dans l'affaire N°15247-2 - Ministère Public c/ M. BORDE Pascal - construction sise 464 route des Aulnes.

Jardins familiaux

L'association culturelle et sociale de Villaz est

propriétaire d'un terrain agricole qu'elle accepte de mettre à disposition de la commune pour l'aménagement de jardins familiaux. Une convention est signée entre les deux parties. La gestion des jardins familiaux est déléguée au CCAS de Villaz.

Retrouvez l'intégralité du compte rendu sur le site internet : www.villaz.fr



Des vignes... aux vignes !

Tous les nouveaux habitants se sont posé la question lors de leur arrivée à Villaz : où sont les vignes qui ont donné son nom à la route des Vignes ? Et les anciens du village peuvent difficilement leur répondre car la disparition de la vigne de la commune est ancienne. Un habitant de Villaz, Francis Rousset, a cependant voulu faire revivre cette tradition en se lançant dans un projet viticole ambitieux, original et au goût du jour.

LE PASSÉ

Si on peut penser que les romains ont introduit la vigne à Villaz, comme ils l'ont fait dans leurs autres implantations, la mappe sarde de 1732 est le premier document attestant de l'existence de la viticulture sur notre commune. Dix hectares de vigne étaient alors plantés, dont quatre au lieu-dit des Vignes, qui s'appelaient alors "les Girondalles". Un témoignage de 1756 nous informe que la qualité du vin était hélas bien médiocre ! L'infestation par le Phylloxéra aura raison des dernières vignes vers 1895.

L'agriculture du village va alors se consacrer à l'élevage laitier. La viticulture ne redémarrera pas à Villaz, contrairement à ce qui s'est passé en Savoie ou dans quelques communes haut savoyardes comme Frangy ou Thonon, grâce au greffage.

ET LE FUTUR

Francis Rousset exerce depuis plusieurs années le métier de viticulteur salarié. Fort du soutien enthousiaste de sa famille et de nombreux amis, il a décidé de faire revivre le patrimoine viticole à Villaz. Il veut que son projet soit enraciné dans la vie du village. Il s'agit d'un projet ambitieux et unique : il n'existe pas d'autres cas en France de création intégrale d'une vigne. Cela a été rendu possible grâce à une directive européenne qui libéralise depuis 2016 la plantation de vignobles. Le projet porte sur 3 hectares, et passe par la plantation de 17000 pieds de vigne, en culture bio dès le départ. 4 cépages rouges sont au programme (mondeuse, romain, pinot noir, gamaret) et 4 cépages blancs (roussanne, altesse, jacquère et

chardonnay). Deux modes de conduite seront adoptés : le palissage (fils tendus entre piquets espacés) et l'échelas (chaque cep pousse sur son piquet). La plantation est maintenant bien avancée, la prochaine étape sera en 2019 la construction d'un bâtiment destiné à la fabrication, au stockage et à la vente directe. La première vendange aura lieu à l'automne 2020 et les premières bouteilles seront vendues au printemps 2021. Souhaitons bonne chance à Francis et aux coteaux des Girondalles, et rendez-vous pour la dégustation !



Les activités agricoles de l'été

Villaz se développe et accueille de nombreux citoyens désireux de vivre dans un environnement rural mais non loin de la ville. En cela notre commune est l'emplacement idéal et nous nous réjouissons de ce beau mélange de rurbanisation. Mais que se passe-t-il dans nos champs ?

Notre commune possède encore de nombreux pâturages et champs de cultures pour les agriculteurs qui vivent à Villaz. Nous avons également des maraîchers et des arboriculteurs qui produisent des fruits et légumes pour les marchés alentours.

Chacun vaque à ses occupations en fonction des saisons et suivent le cycle de vie de la nature...domestiquée.

Dès le printemps, les agriculteurs de notre commune préparent leurs champs et y versent de l'engrais...dont l'épandage de lisier que vous devez apprécier en ouvrant les fenêtres ! Attention, faites bien la différence entre le lisier (mélange de purin et de fumier) et le fumier tout simple. Les connaisseurs vous diront que cela n'a rien à voir !

Cette technique d'épandage consiste à déverser avec un gros tracteur sur les champs à labourer ou sur les prairies le fumier. Cet engrais naturel permet de recycler les déchets organiques des animaux et fertilise naturellement les sols.

Anecdote : L'épandage se fait souvent avant l'arrivée de la pluie afin de bien le faire



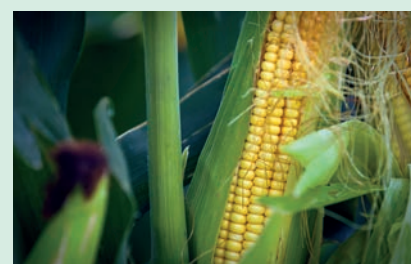
pénétrer et limiter les odeurs. C'est pour cela que les anciens disent de lui qu'il annonce la pluie ! Et il est vrai que si les odeurs d'épandage sont très fortes, le temps va "tourner à la pluie".

Du côté des plantations, vient la période de la taille des arbres et des premiers traitements à la bouillie bordelaise. C'est le premier traitement du printemps pour éviter les maladies. La taille des arbres est une technique bien particulière qui vise à couper au sécateur les branches mortes pour laisser la place aux jeunes branches afin de faciliter le renouvellement des pousses et optimiser la récolte.

Dès juin arrive ensuite l'éclaircissage réalisé manuellement, qui consiste à ne laisser qu'un ou deux fruits par bouquet pour permettre aux fruits restants d'avoir un calibre satisfaisant à la récolte.

Du côté des champs.....

Dès le mois de mai, la période de plantation commence et les agriculteurs sèment les céréales de printemps (orge, avoine) ainsi que le maïs. Le blé quant à lui a été semé en automne ! Les parcelles sont dorénavant trop grandes pour semer à la main et nous voyons de gros tracteur avec semoir réaliser



Pour les enfants qui souhaiteraient récolter des épis de maïs pour les faire griller au barbecue, sachez que le maïs de nos champs n'est pas celui que nous consommons et ne donnera rien à la dégustation !



POUR LES ENFANTS....

Notre campagne est tellement belle en ce moment que nous voudrions que les enfants du village nous la racontent par leurs dessins. Alors à vos crayons et faites-nous parvenir dans notre boîte aux lettres un beau dessin de nos champs, nos arbres ou nos vaches avant le 4 juillet en mentionnant votre âge et prénom.

Vous aurez le plaisir de vous voir exposé dans un lieu encore tenu secret et le dessin sélectionné fera la couverture de la prochaine édition du Villaz et Vous !

le travail de plusieurs jours en quelques heures.

De mi-mai à mi-juin vont avoir lieu les premières fenaisons dans les prairies (fouainer pour les anciens !), non plus à la faux mais bien avec une grosse faucheuse qui coupe et éclate l'herbe pour faciliter le séchage sur les champs. Selon la météo, il faudra attendre quelques jours, l'herbe ainsi coupée appelée foin est alors conditionnée en rouleau ou ramassée en vrac avec une auto-chargeuse. Dorénavant et pour des raisons de rentabilité, il y a de plus en plus de coupe de foin (jusqu'à 4 coupes) et les coupes venant après la première se nomme le regain. Plus riche en protéines et plus nourrissant pour les vaches laitières de nos villages, le regain est très précieux.

A remarquer : suivant les lieux et l'altitude, la composition des prairies et donc du foin est différent, ce qui donne alors au lait de nos vaches et aux fromages des saveurs différentes.

Enfin, dès le 14 juillet environ les moissons auront lieu et permettront de ramasser les céréales dont le blé planté en automne ou les céréales de printemps. Les moissons se font mécaniquement mais il y a encore 60 ans, tout se faisait à la faux, manuellement.

Les tiges restantes sont également récoltées et constituent la paille qui servira aux litières des animaux durant la période hivernale.



POUR LES CURIEUX OU LES CONNAISSEURS...

Petit bout d'article en patois

T'o k'mé vo, d'rèste dié on ptiou v'laze yeu on a onko la chance D'vi lou boket flori to lo lan d'la sèzon.

Kan u printin, sourtant lo premi bokè, on so q'la tera k'minfe a s'rèveill, e ké dien koké tin, l'rafu des s'nailles m'rapal'ra k'lé bété, a la montagne van monto.

Parsé ké su neu, ya onko d'vasches; su neu, on é onko u pays du fromaze, du r' blossom, d'la toma, apoé d'la kallia.

La traduction vous sera donnée dans le prochain numéro mais en attendant, faites-nous parvenir la solution par email à mairie@villaz.fr ou par courrier dans notre boîte aux lettres.

L'accueil de jeunes enfants à Villaz

Notre commune accueille de nombreux jeunes parents qui pour la plupart choisissent de faire garder leur enfant par une personne ou une structure autre que la famille.

Cette décision est toujours délicate lors de la reprise du travail et nécessite de bien connaître les différentes possibilités qui s'offrent à eux.

Les assistantes maternelles de Villaz

Ce sont des personnes agréées par la PMI pour accueillir à leur domicile jusqu'à quatre enfants mineurs âgés de moins de 6 ans. L'agrément délivré est valable pour 5 ans et dès son obtention, l'assistante maternelle doit suivre une formation d'une durée de 120 heures, dont 60 heures avant l'arrivée du premier enfant gardé.

Nous avons 18 assistantes maternelles sur Villaz avec des agréments allant de 1 à 4 enfants. La liste de contact est disponible à la mairie et sur le site internet à la rubrique petite enfance.

Le 13 avril dernier, les élus à la petite enfance ont partagé un moment d'échange autour du statut des assistantes maternelles à Villaz. L'occasion de faire le point et de mieux connaître leur quotidien.

Le Jardin des Mouflets, une association inter-village pour les assistantes maternelles

Le Jardin des Mouflets est une association de Nâves regroupant 19 assistantes maternelles de Villaz, Naves et Argonay qui se réunissent toutes les matinées de la semaine au sein d'un espace ludique dans les bâtiments périscolaires de Nâves. Outre les jeux communs à disposition pour les enfants et les activités d'éveil, l'association propose ponctuellement l'intervention d'animateurs extérieurs. Les coordonnées se trouvent sur le site de la maire, rubrique "petite enfance".

Association les Renardeaux

Présente sur Villaz depuis plus de 20 ans, l'association les Renardeaux est une structure associative à culture parentale qui accueille les enfants de 3 mois à 4 ans. Les parents sont directement impliqués au sein de cette structure via des permanences qui permettent de vivre la crèche de l'intérieur. Les coordonnées du multi-accueil et de la micro-crèche sont disponibles sur le site de la mairie, rubrique "petite enfance".



Le jardin des mouflets



Réunion entre la mairie et les assistantes maternelles de Villaz

Le RAM (relais d'assistantes maternelles) de Fillière

Suite à la dissolution de la CCPF, le RAM est dorénavant géré par la commune nouvelle de Fillière mais les parents de Villaz peuvent continuer de prendre contact

avec la responsable pour toutes questions concernant la garde à venir de leur enfant, les contrats de travail, etc.

Plus d'informations sur le site internet www.commune-filliere.fr

Le Varday

le stade Louis Baud, son club de foot et son club de Tennis

En 1983, Villaz compte 1129 habitants, le Conseil municipal du Maire Louis Baud décide l'aménagement du stade du Varday : un terrain de foot en herbe et deux courts de tennis. Cette même année le Tennis Club de Villaz (TCV) est alors créé sous l'impulsion de Daniel Baud.

Un an plus tard, des vestiaires seront construits ; ainsi qu'un 3^e court de Tennis. Les équipements ont évolués au cours des années : éclairage et terrains synthétiques.

Aujourd'hui, Villaz compte plus de 3200 habitants. Le Tennis Club de Villaz : 150 adhérents dont 96 enfants, est présidé par Pierre-Alain Barry depuis 2016. L'ASP est co-présidé par Jonathan Bevilard et Stéphane Chariot : 247 adhérents dont 46 féminines.

Et avant le Varday ?

1967, alors que Villaz compte 656 habitants, l'ASP est créé autour d'Emile Balher, André Terrier et Robert Blattes. Le premier terrain est un pré agricole près de la scierie Martinod, puis près du lavoir chez Contat, puis celui du chef-lieu alors en herbe qui sert également de camping l'été. En 1971, le terrain du chef-lieu est stabilisé.

Le Varday, demain ?

2017 et 2018 verront l'aboutissement des études, projets et décisions prises par le conseil municipal de Christian Martinod pour sécuriser le parking du Varday et agrandir les vestiaires.

Après la création en 1967 par Emile Balher, les premiers résultats arrivent sous la président Paul Habran (1970-1974) avec le championnat de 3^e série en 1973 dans une ambiance mémorable.

Au fil du temps

Alain Metral prend les rênes pour 32 ans de présidence (1974-1995) avec l'objectif d'éduquer la jeunesse Villazoise autour du football. Avec Robert Blattes (1995-1999), la convivialité est de mise et une équipe de jeunes dirigeants arrive au club.

Avec Joseph Peron (1999-2005), le club change de dynamique : engageant Mathieu Duport-rosand pour l'encadrement des jeunes et en trouvant des ressources financières. L'équipe fanion accède à la

première série en 2004 et au 4^e tour de coupe de France en 2005.

Le duo de président : Denis Allard et Roger Deronzier (2005-2007) axe la formation des jeunes autour d'un projet éducatif et sportif. L'école de foot est labellisée en 2006. L'équipe fanion accède au plus haut niveau atteint : Promotion d'Excellence en 2006.

Sous la présidence de Daniel Oliveira (2010-2016), le club se structure davantage. Les premières équipes féminines voient le jour et toutes les catégories sont représentées. Forts de 220 licenciés, de 2 équipes séniors, 2 équipes féminines, et des bénévoles, les actuels présidents ont la volonté de garder la dynamique de l'ASP et ses valeurs : discipline, rigueur, respect, fair-play, partage, convivialité.



CETTE ANNÉE, L'ASP FÊTE SES 50 ANS

Le 24 Juin 2017, l'ASP Villaz vous invite à venir souffler sa cinquantième bougie.

Au programme, des matchs de gala toute la journée, un tournoi All Star avec toutes les générations de séniors, un match Old Star avec les légendes du club, des animations, un repas sur réservation le midi, un repas "à la cool" le soir et de nombreuses surprises...

Ambiance garantie !!!



Les courts de tennis du Varday



Le terrain de foot

A NOTER

Le 24 juin, Villaz est en fête : au Chef-Lieu pour la fête de la musique et au Varday pour les 50 ans du foot au Varday. Pour la sécurité, la circulation se fera à sens unique pour l'accès au stade dans le sens Grattepanche - Rossand.

Pour des festivités réussies, diffusion de musique et éclairage du stade ont été autorisées jusqu'à 1h00. En espérant vous compter parmi les festifs, sinon nous vous remercions pour votre tolérance aux éventuels dépassements de décibels.



Nous tenons tout d'abord à remercier toutes les familles qui se sont investies au sein de l'APE cette année en cotisant ou en participant à nos manifestations : votre aide est précieuse pour nos enfants !

Pour clore l'année scolaire, nous vous convions à notre traditionnel repas de fin d'année qui aura lieu le vendredi 30 juin à l'occasion de la fête de l'école. N'hésitez pas à vous inscrire (bons de commandes dans les cahiers de vos enfants ou sur notre site internet).

Nous aurons également plaisir à vous retrouver lors de notre prochain APE-Rosé le vendredi 7 juillet.

Afin de partir en vacances l'esprit léger, l'APE vous propose un nouveau service : la commande des fournitures scolaires demandées par les enseignants pour la rentrée.

Retrouvez toutes les informations sur notre site www.apevillaz.fr.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine !



PLEIN AIR AVENTURE

Chaque été, l'association Plein Air Aventure vous donne rendez-vous pour une soirée festive le jeudi 13 juillet, en plein cœur de Villaz ! Au menu, BBQ / frites, buvette et musique à volonté ! La soirée sera traditionnellement animée par un feu d'artifice qui ravira petits et grands ! Venez nombreux partager un moment convivial et festif !

Réservez d'ores et déjà votre dimanche 10 septembre pour la 6^e édition de la Foulée Villazoise !

Les 2 parcours proposés, Ptite Foulée de 10 km et Grande Foulée de 20 km, vous feront découvrir les sentiers du massif du Parmelan au départ de Villaz !



Activités du FJEP

THÉÂTRE : 2 pièces par soirée à la salle des fêtes

Mardi 30 mai à 20h : "Ballade en enfer" & "Café des sports" (Eric et Virginie)

Mercredi 31 mai : "Orphelins à temps partiel" & "Café des sports" (Rebecca, Sandrine et Virginie)

Jeudi 1^{er} juin : "Ballade en enfer" & "Amis pour la vie" (Eric et Blandine et Betty)

Mardi 6 juin : "Etre ange rencontre" & "Tablette's War" (Marie Noëlle)

Mercredi 7 juin : "Orphelins à temps partiel" & "Amis pour la vie"

Jeudi 8 juin : "Etre ange rencontre" & "Tablette's War"

AUTRES ANIMATIONS :

Vendredi 23 juin : 1^{er} concert de l'école de Musique

Samedi 24 Juin : Fête de la musique - Salle des fêtes à partir de 19h30

Du dimanche 25 juin au Mercredi 28 juin : Exposition dessin et arts plastiques

Plus d'infos sur www.fjepvillaz.fr.



BIBLIOTHÈQUE DE VILLAZ

Avec l'arrivée du printemps, un vent de dynamisme et d'enthousiasme souffle sur la bibliothèque. L'équipe de bénévoles s'est agrandie et pour la première fois, des hommes sont venus nous rejoindre et ont même pris des responsabilités au sein du bureau. Par ailleurs, le regard neuf d'une nouvelle recrue et ses conseils avisés ont permis de changer la

présentation des rayons enfants, en particulier ceux consacrés aux contes et aux romans, en donnant plus de place au graphisme des livres, afin d'attirer les enfants.

Nos activités se poursuivent :

- "livres-évasion" avec une rencontre prévue le 14 juin,
- le prix Rosine PERRIER auquel tous les lecteurs peuvent participer. Nous vous invitons d'ailleurs au café littéraire qui se tiendra le 10 juin au cours duquel vous pourrez échanger autour des ouvrages.

Nous avons acheté de nouveaux romans adultes, des BD pour les enfants et les adultes; et renouvelé le stock d'ouvrages prêtés par la bibliothèque centrale de prêt, en particulier les "larges visions". Bref la bibliothèque est une fourmilière, où chaque bénévole a un rôle et donne de son temps : enregistrement des ouvrages, couvertures, rangement, décorations, achats, animations... Tout est fait pour que le lecteur trouve sa place au sein de ce lieu accueillant et chaleureux.

CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

Escalade

Les enfants et les adultes peuvent venir s'initier ou se perfectionner en escalade grâce à l'encadrement de qualité de nos deux moniteurs diplômés d'état. Les entraînements se dérouleront au pan de la salle du Grand Nant à Villaz.

Ski alpin

Comme chaque hiver, le club des sports propose des entraînements de ski alpin au Chinaillon. Les jeunes sont encadrés par deux moniteurs ESF de la station ainsi que par 4 moniteurs fédéraux.

Vous pourrez venir nous rencontrer et vous inscrire pour l'escalade lors du **forum des associations le samedi 9 septembre**.

Vous trouverez toutes les informations ainsi que la fiche d'inscription sur notre site : www.csvillaz.fr.



LE BALAFON SAVOYARD

Cette année, la disette menace un grand nombre de pays en Afrique. Le Balafon savoyard partenaire de Doudou depuis 27 ans permettra à ce village de ne pas connaître la famine. Le cours du mil est à 13 000 cfa = 20 € le sac de 100 kg soit plus de 30% de plus que la moyenne habituelle.

En mars 2017, le balafon achète pour 1 417 000 cfa = 2 163 € soit 109 sacs. L'état du Burkina-Faso a donné 50 sacs. Le village a récupéré 150 sacs. Avec un grenier commun de 309 sacs, Doudou évitera la disette mais la malnutrition persiste.

Ces 31 tonnes de céréales dans le grenier commun permettront aux moins riches de se "débrouiller" pour :

- ne pas être dépendants des usuriers,
- ne pas passer sa journée à trouver à manger pour soi et sa famille,
- ne pas avoir trop peur du lendemain,
- être serein pour affronter la saison des pluies très rude, trop rude :
 - la pluie = le froid après la chaleur extrême
 - le travail = 80 % du travail est à la main
 - les moustiques avec paludisme, fièvre jaune, dengue et autres maladies
 - la faim... car il faudrait manger encore plus pour de tels efforts.

La Soirée Cabaret du 25 mars 2017 nous apporte quasiment les 2 163 €, merci à vous et merci Manu.



PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

• Vendredi 31 mars :

Partage d'Évangile pour tous de 10h à 11h au presbytère.

• Dimanche 4 juin fête de la PENTECOTE :

messe à Argonay à 10h.

• Journal Théolien, distribution du N°25 dans les boîtes aux lettres fin juin.

• Fête de la paroisse Saint Marc, ouverte à tous, dimanche 11 juin :

• Journée au col du Grand-Saint-Bernard

• Samedi 1^{er} juillet : Partage d'Évangile pour tous de 10h à 11h au presbytère

• Dimanche 9 juillet : messe à Villaz à 10h

• Dimanche 6 août : messe à Villaz à 10h

• Mardi 15 août : fête de l'ASSOMPTION de Marie, messe à 10h.

Plus de précisions : sur la feuille de semaine et sur le site "diocese annecy"

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE



L'inscription se fera en trois étapes :

- Fin mai : envoi par mail aux adhérents du dossier d'inscription
- Du lundi 19 juin au vendredi 23 juin : permanences pour dépôt des dossiers d'inscription / accueil périscolaire - Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 17h-18h30 et mercredi : 8h30-9h30
- Du 30 juin au 13 août : ouverture du portail web pour mise à jour de vos informations
- Du 10 au 24 août : inscription via le portail web pour le mois de septembre

On recrute !

Nouvelle année, nouveau CA ! Nous recherchons des parents bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre Bonnes vacances à tous !

Contact : Martin PONCET - Directeur Accueil périscolaire - 07 81 86 28 55
planning.ael@gmail.com



La fin de l'année scolaire approche ! Après notre grand jeu "Enquête à Babylone" le 14 avril dernier, rendez-vous pour la fête de l'AEL et la désormais traditionnelle "journée plage" le jeudi 6 juillet prochain !

Inscriptions 2017/2018

Pour bien débuter la prochaine rentrée, vous trouverez ci-dessous les informations concernant l'adhésion pour l'année 2017/2018.

Vos articles associatifs et événements à annoncer sont à transmettre avant le 25 juillet à l'adresse mail : communication@villaz.fr

La prochaine édition du Villaz & Vous paraîtra fin août, ce sera le n°17 de Septembre-Octobre.

Deux consignes importantes pour la bonne publication de vos articles : les textes ne devront pas dépasser 900 caractères et les photos devront avoir un poids supérieur à 500 ko, être libres de droit et respecter le droit à l'image.

L'ÉCHO DU PARMELAN

Si le Festival des Batteries-Fanfares que nous avons organisé l'été passé vous a plu, et que vous voulez y assister cette année, il aura lieu le week-end du 1^{er} et 2 juillet 2017, à Bons-en-Chablais.

Vous pourrez également nous retrouver pour le défilé aux lampions le jeudi 13 juillet au soir, à Villaz.





Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences d'une éventuelle période de forte chaleur, le dispositif national de gestion de la canicule, est réactivé tous les ans du 1^{er} juin au 31 août. La mairie met en place un registre nominatif destiné à inscrire les **personnes isolées, vulnérables et fragiles**. Les personnes remplissant ces conditions sont invitées à se faire connaître en mairie. Une fiche leur sera remise pour leur enregistrement, ainsi qu'un dépliant expliquant les bons réflexes à adopter en cas de fortes chaleurs.

Changeons nos habitudes, réduisons nos déchets



Depuis le 1^{er} mars 2017, le site de Villaz est exclusivement réservé aux déchets végétaux. En effet, il ne permet plus de valoriser les autres déchets dans des conditions conformes à la réglementation. Habitant du territoire du Grand Annecy, vous pouvez depuis le 1^{er} janvier, en plus de la déchetterie des Ollières, vous rendre à celle d'Annecy le Vieux. Cette dernière offre une grande amplitude horaire d'ouverture, et notamment elle est accessible le dimanche. Pour accéder au site d'Annecy-le-Vieux, un justificatif de domicile pourra vous être demandé. Si la carte grise de votre véhicule ou votre carte d'identité mentionne Villaz, c'est parfait. Sinon, pensez à prendre une facture d'eau ou d'électricité.

Consultez les horaires d'ouverture sur www.grandannecy.fr



À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Date des prochaines permanences :

9 juin 20h	21 juillet 18h
23 juin 20h	25 août 18h
7 juillet 18h	

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et Vendredi :
8h30-11h00 / 14h30-16h30

Mardi et Jeudi :
8h30-11h00 / 16h30-19h30

Fermeture le mercredi

La mairie sera fermée
du 14 au 18 août 2017.

Tel : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr

Prestations de vidange



l'oxygène
à la source

Les structures intercommunales qui géraient le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) avant le 1^{er} janvier 2017 proposaient aux usagers une prestation de vidange des installations d'assainissement non collectif via un marché avec des vidangeurs. Cette mesure n'est plus en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017. Une liste non exhaustive, des prestataires susceptibles d'intervenir directement pour les usagers est disponible sur www.villaz.fr (onglet SERVICES).



Les évènements de votre village

Mardi 30 mai au jeudi 8 juin

Soirées théâtre - FJEP

Samedi 10 juin

Café littéraire à 9h30 à la Bibliothèque
Prix Rosine PERRIER

Samedi 24 juin

50 ans de l'ASP Foot - Stade du Varday

Vendredi 23 juin

1^{er} concert de l'école de musique - FJEP

Samedi 24 juin

Fête de la musique - FJEP - Salle des fêtes

Vendredi 30 juin

Fête de l'école

Vendredi 7 juillet

APE-Rosé - Salle des fêtes

Jedi 13 juillet

Fête Nationale - Barbecue - Feux d'artifices
Soirée dansante